



La sobriété énergétique dans les bâtiments de la collectivité

Dans un contexte de tension sur les marchés de l'énergie, tant en termes de **disponibilité des ressources** que de **volatilité des prix, la réduction et l'optimisation des consommations** deviennent une obligation à court et moyen terme, pour faire face à la crise énergétique et limiter **ses impacts sur le budget de la collectivité**.

Nous pouvons tous agir et chacun a son rôle alors **jouons en équipe !**

AU NIVEAU DES BÂTIMENTS

LIMITONS LES CONSOMMATIONS :

En gérant les températures et la ventilation :

- **Réduire les consignes** de température **de 1°C** et gérer les réduits de nuit et week-end
- Démarrer la climatisation **seulement si la température dépasse 26°C**
- **Limiter la ventilation** aux besoins de renouvellement d'air réglementaires

L'ADEME RECOMMANDE

19°C pour les pièces occupées

16°C Hors période d'occupation

8°C Si inoccupation de + 2jours

Une baisse de 1°C c'est un gain de 7% sur la consommation



La sobriété énergétique dans les bâtiments de la collectivité

AU NIVEAU DES BÂTIMENTS

En différenciant le pilotage en fonction de l'occupation :

Regrouper les occupants présents après analyse technique du bâtiment (fermeture d'étage ou de partie de site) et différencier les températures selon les zones (ne pas chauffer les circulations et zones inoccupées)

Occupation saisonnière :

Retarder au maximum le démarrage du chauffage et anticiper l'arrêt

En allumant 15 jours plus tard, on gagne environ 4% des consommations annuelles (base : octobre 21)

Occupation hebdomadaire et journalière :

Ajuster les consignes pour anticiper la baisse du chauffage de la ventilation voire de l'éclairage en fin de journée pour les locaux inoccupés le soir

En changeant les habitudes pour consommer moins et au meilleur moment :

- **Réduire l'éclairage** à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments et généraliser l'éclairage LED
- **Couper les écrans** et éclairages non nécessaires, notamment la nuit
- **Fermer les bassins extérieurs des piscines** quelques jours par mois et baisser leurs températures pendant quelques jours également
- **Abaisser de quelques degrés la température de l'eau chaude sanitaire** (en respectant les températures minimales réglementaires de 55°C en production et 50°C en retour de boucle pour limiter les risques de développement des légionelles)



La sobriété énergétique dans les bâtiments de la collectivité

AU NIVEAU DES BÂTIMENTS

En actionnant tous les leviers d'optimisation de l'efficacité énergétique, après audit technique de la performance des bâtiments :

- **Elaborer dès maintenant le plan des travaux** à réaliser pour aborder l'hiver
- **Programmer / automatiser le fonctionnement des installations** au travers d'objets connectés et d'automates
✓ en moyenne - 10 % sur le chauffage (en kWh)
- **Superviser à distance** pour être alerté en cas de dérive
- **Désembouer et équilibrer des réseaux**
✓ jusqu'à 10 % d'économie d'énergie
- **Isoler les points singuliers⁽¹⁾ & le circuit de distribution** pour moins de déperdition
✓ financé jusqu'à 100 % grâce aux CEE
- **Piloter à distance** les équipements CVC en gérant l'**intermittence de présence** et en ne chauffant que lorsque nécessaire (solution **Vertuoz Control**)
- Se préparer à pouvoir suivre les préconisations **d'Ecowatt⁽²⁾** en cas de **tension forte** sur le réseau électrique

(1) Vannes, robinets, clapets, réducteurs, compteurs, ...

(2) Ecowatt, service porté par RTE pour qualifier en temps réel le niveau de consommation d'électricité des Français

